

**4 Économie**

**Filière bois/Issoze Ngondet visite des sociétés forestières**

**Appeler les opérateurs de la filière au respect des normes**

**I. M'B.**  
(Sur les Notes de M.B.)  
Libreville/Gabon



Photo : Innocent M&#39;Badouma

**L'exploitation des essences protégées à l'origine des incompréhensions entre l'Etat et les exploitants.**

En marge de ses activités politiques dans la province de l'Ogooué-Ivindo, le Premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, a visité, dernièrement, les sites des sociétés chinoises KHLL Forestry SA et WCTS installées près de Makokou. Cette initiative est justifiée par le fait que, depuis plusieurs mois, la filière bois tourne au ralenti, et des rumeurs d'un éventuel désengagement des investisseurs chinois vont bon train. « *Ils se demandent s'il faut continuer ou plier bagages* », commente une source proche du patronat forestier chinois de Libreville. Cette visite du chef du gou-

vernement avait donc valeur de sensibilisation de sociétés chinoises aux enjeux d'une industrie forestière consciente de la nécessaire gestion durable de la ressource bois, du respect des normes écologiques et légales en la matière. Écouter les opérateurs économiques, et les inciter à réellement s'in-

crire dans un véritable partenariat gagnant-gagnant. C'est-à-dire que les acteurs de la filière doivent, certes, se préoccuper de la productivité de leurs entreprises, mais aussi intégrer les impératifs de respect et de l'aménagement des concessions forestières, conformément au Code forestier.



Photo : Innocent M&#39;Badouma

**Emmanuel Issoze Ngondet au sortir d'un échange avec des responsables d'une société chinoise.**

Pour rappel, les opérateurs économiques de la filière bois dans l'Ogooué-Ivindo ont, il y a plus de six mois, reçu deux missions d'inspection du Contrôle d'aménagement forestier (Caf), à la suite desquelles des rapports peu élogieux à leur égard ont été établis. Ces missions ont, notamment, dénoncé des infractions ré-

gulièrement commises par les entreprises forestières, majoritairement chinoises, sur le non-respect du Code forestier. Entre autres, le dépassement du périmètre attribué, le développement d'autres activités et l'accélération du rythme d'exploitation. Autant de raisons qui ont amené les autorités en charge de ce

secteur à prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des entreprises contrevenantes. En attendant les décisions finales qui peuvent aller jusqu'à la fermeture définitive de ces structures, et le paiement " de fortes amendes pouvant s'élever à plusieurs milliards de francs", des sanctions provisoires, comme la saisie de matériel, l'incarcération des responsables ont entraîné le ralentissement de leurs activités. Et dire que la filière bois occupe une place prépondérante dans l'économie de la province ogivine, et le Plan de relance de l'économie (PRE). Ce qui a fait dire au Premier ministre que le gouvernement est résolu à encourager les compagnies qui font des efforts dans ce sens.

**Coopération Gabon-Maroc**

**Des investisseurs marocains à la recherche de partenariats**

**L.R.A.**  
Libreville/Gabon

Le ministre de la Promotion des Investissements privés, du Commerce et de l'Industrie, Madeleine Berre, a échangé, vendredi, avec un groupe d'opérateurs économiques marocains. Accompagnés de Abdu Razaq Guy Kambogo, ambassadeur du Gabon au Maroc, ces investisseurs sont à la recherche d'opportunités d'affaires sur le territoire national. Au cours de cette rencontre, Mme Berre et ses hôtes ont abordé des questions

comme la transformation alimentaire, la distribution des emballages. Bref, tout ce qui permettrait de créer un véritable tissu industriel sur le segment agroalimentaire. « *Il fait partie des objectifs prioritaires du Plan de relance économique (PRE)* », a souligné le membre du gouvernement, parlant du dernier secteur cité. « *Nous les avons invités à rencontrer nos acteurs nationaux, qui sont déjà dans cette transformation pour voir dans quelle mesure ils pourraient améliorer les conditionnements de ces produits* », a ajouté Made-



Photo : D.R

**Les investisseurs marocains échangeant avec la ministre Madeleine Berre.**

leine Berre. Autre sujet évoqué, la pos-

sibilité d'intensifier les relations commerciales avec

un espace de foire encore à étudier. Le membre du gouvernement a émis l'idée de la mise en place d'un desk spécifique dédié aux investisseurs, qui leur permettrait d'avoir tous les renseignements nécessaires. Objectifs : passer à la réalisation. Ce qui « *pourrait permettre de faire avancer de manière significative et concrète nos projets* », a souligné Mme Berre. Pour Hamid Jabri, de la Chambre de commerce du Maroc, membre de la délégation des investisseurs, la rencontre avec la ministre en charge de la Promotion

des investissements privés a été positive. « *Nous sortons d'une réunion avec le ministre qui a promis de nous faciliter les contacts avec les entrepreneurs gabonais. Nous allons continuer sur cette voie et espérer, dans un délai très proche, réaliser des projets qui puissent être profitables aux deux pays* », a-t-il indiqué. À préciser que le séjour des investisseurs marocains fait suite au forum Maroc-Gabon organisé du 14 au 15 septembre 2017 à l'ambassade du Gabon au Maroc.

**Cenarest/Journées scientifiques Arc d'Emeraude**

**Comment comprendre le fonctionnement des écosystèmes littoraux de la périphérie de Libreville ?**

**F.M.MOMBO**  
Libreville/Gabon

RÉUNIS au Centre national de la recherche scientifique et technologique (Cenarest) pour les journées scientifiques Arc d'Emeraude, chercheurs, géographes, physiciens, laborantins, océanographes et autres ont été édifiés, du 22 au 23 novembre 2017, sur le fonctionnement des

écosystèmes littoraux de la périphérie de Libreville. Dans son mot de circonstance, le commissaire général du Cenarest, le Pr Daniel Franck Idiata, s'est félicité de la réalisation de ce projet pensé depuis de nombreuses années, notant que le retour au Gabon de l'Institut de recherche pour le développement (IRD), après 40 ans d'absence, ne peut que réjouir les uns et les autres.

« *Ce projet et l'organisation de ces journées scientifiques Arc d'Emeraude sont la matérialisation de ce partenariat. C'est pourquoi, le Cenarest, par ma voix, remercie l'Agence nationale des parcs nationaux (ANPN) et tous les acteurs du consortium international, qui ont permis la mise en œuvre de ce projet. Ce projet préfigure déjà la réforme de la recherche scientifique au Gabon et, peut-être, dans les deux à trois mois, nous*

*allons avoir une nouvelle organisation, avec une agence de moyens et des centres de recherche qui vont être des pôles d'excellence, non plus à Libreville, mais à différents endroits du pays, pour coller aux besoins de développement du pays, en fonction des différents thèmes* », a dit M. Idiata. Il s'agira donc de mettre en branle une dynamique nationale et internationale pour pouvoir renforcer durablement les

capacités, y compris financières. Le coordinateur scientifique du Laboratoire des sciences de l'environnement marin à l'IRD de Brest, François le Loc'h, a eu quant lui ces mots : « *l'objectif de ce projet est d'améliorer les connaissances sur l'écosystème du littoral gabonais. Cette approche intégrée doit apporter aux décideurs des outils de gestion et d'aide à la décision, qui sont indispensables à la fois à la*

*lutte contre le changement global et au développement durable.* » Tandis que Mathieu Ducrocq, coordinateur du projet Arc d'Emeraude, a présenté le Gabon comme « *un bon élève en matière de respect de la préservation de l'environnement.* » Ajoutant : « *j'espère qu'il en sera ainsi de ce projet d'une importance capitale, et qui va offrir au pays de nouvelles perspectives en ce qui concerne les écosystèmes du littoral.*

<p><b>CHANGEMENTS</b></p> <p><b>COURS INDICATIFS DES DEVICES EN DATE DU 24/11/2017</b></p> <p><b>Union Gabonaise de Banque</b></p> <p>SiteWeb : <a href="http://www.ugb-banque.com">http://www.ugb-banque.com</a></p>	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
	DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxxx	<b>1 EUR</b>	<b>655,957</b>				
USD	1,1848	1USD =	553,644	1 USD	573,021	CAC 40	24/11/2017	5 379,70	
CAD	1,5024	1CAD =	436,606	1 CAD	460,004	DOW JONES	24/11/2017	23 526,18	
JPY	131,7900	1JPY =	4,977	100 JPY	517,578				
GBP	0,8901	1GBP =	736,989	1 GBP	769,399				
CHF	1,1613	1CHF =	564,847	100 CHF	59 209,26				
ZAR	16,4406	1ZAR =	39,899	100 ZAR	4 148,97				
MAD	11,1523	1MAD =	58,818	1 MAD	61,16				
CNY	7,7881	1CNY =	84,226	1CNY	86,75				
KES	122,4000	1KES =	5,359	1KES	5,52				

**BRENT (IPE) US Dollars/Baril**  
**24 Novembre 2017: 63,31**